







## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°18-27

L'an deux mille dix-huit, à 10h  
Le 15 novembre, à Consenvoye (55)

Date de convocation	18 octobre 2018
<b>Nombre de délégués :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li> Titulaires</li> <li> Suppléants</li> <li> Présents</li> <li> Votes par procuration</li> </ul>	47 Titulaires 47 Suppléants <b>30 Présents</b> 2 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Daniel COURTAUX
M. Philippe CLAUDE	M. Claude LALLEMENT
M. Bernard PIERQUIN	M. JP CHABOUSSON
M. Boris RAVIGNON	M. Jean PANCHER
M. Jean-Pierre RENVOY	M. Michel COURTOISIER
M. Pascal GILLAUX	M. Patrick FLOQUET
M. JC JACQUEMART	M. André LIEBAUX
M. Jean-Marie BISSIEUX	M. Robert PASCOLO
M. Eddy LAURENT	M. Gilbert BOGARD
M. Robert DELOGE	Mme Noëlle DEVIE (Pv de M. Normand)
M. Daniel ROUVENACH	Mme Mireille RAVENEL
M. Thierry MERCIER	Mme Dominique HUMBERT
Mme Thérèse BERGER	M. Edouard JACQUE
M. Yvon HUMBLLOT	M. Jean-F DAMIEN
M. Régis RAOUL	M. Eric GILLARDIN (Pv de Mme Pitel)

#### Objet de la délibération :

**Demande de Retrait de la Communauté de communes Commercy-Void-**

**Vaucouleurs**

Résultat du vote
Pour : 3 Contre : 1 Abstention : 28

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°18-27

### Objet de la délibération :

### Demande de Retrait de la Communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs

Vu la délibération du Conseil communautaire de Commercy-Void-Vaucouleurs en date du 15 février 2018 et demandant le retrait du syndicat mixte ouvert « EPAMA EPTB Meuse »

Vu les statuts du 21/12/2017 de l'EPAMA et notamment leur article 4,

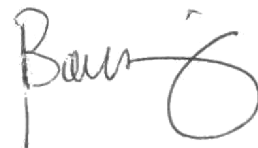
Vu l'avis du Bureau syndical adopté par 10 voix « pour », aucun « Contre » et aucune abstention, en date du 18 octobre 2018 et dont la teneur est la suivante :

*« Le retrait ou le maintien de la communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs est une décision importante. Le Bureau Syndical est partagé : d'un côté, le Bureau Syndical souhaite continuer de défendre le principe de la solidarité de bassin ; solidarité dont la communauté de communes Commercy-Void-Vaucouleurs a largement profité depuis son adhésion à l'EPAMA. D'un autre côté, dans le cas d'espèce, maintenir cette communauté de communes contre son gré au sein de l'EPAMA ne permettrait même pas à l'EPTB de poursuivre son travail sur le dossier d'Aménagement des seuils de la Meuse médiane. Le Bureau Syndical est donc d'avis que le Comité s'abstienne devant cette demande. »*

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical :

- Approuve le retrait de la communauté de communes Commercy Void Vaucouleurs

le Président



**Boris RAVIGNON**

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 19/11/2018 à 17:38:17  
Référence : 6d043717f35751e10e467693d841f8df3aff51b